RENCONTRE DE HAUT NIVEAU FRANCE-MAROC: LE BILAN

20.01.2020 | RENCONTRE DE HAUT NIVEAU FRANCE-MAROC: LE BILAN

La France considère le Maroc comme un « partenaire majeur pour la stabilité, la paix, la croissance et le développement », souligne la Déclaration finale sanctionnant les travaux de la 14ème Rencontre de Haut Niveau France-Maroc qui s'est tenue jeudi à Paris.

« La France considère le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi au niveau régional et international, comme un partenaire majeur pour la stabilité, la paix, la croissance et le développement dans la région », lit-on dans le texte de cette Déclaration.

Les deux gouvernements ont, par ailleurs, souligné, dans leur Déclaration conjointe, leur attachement à la relation Union Européenne-Maroc.

La France a exprimé, à cette occasion, sa pleine disposition à œuvrer dans le cadre des quatre espaces de coopération structurants définis entre le Maroc et l'UE, lors du Conseil d'Association du 27 juin 2019 à savoir; valeurs partagées, économie et cohésion sociale, connaissance partagée et sécurité, ainsi que dans le cadre des deux axes fondamentaux à

caractère horizontal que sont l’environnement et la lutte contre le changement climatique, la mobilité et les migrations.

S’agissant du développement du continent africain, les deux gouvernements ont souligné leur souhait d’approfondir leurs efforts conjoints en Afrique, en vue de promouvoir une croissance durable et la stabilité du continent.

« Le Sommet Afrique-France 2020 qui se tiendra à Bordeaux du 4 au 6 juin 2020 constituera une opportunité de donner une nouvelle impulsion en ce sens et de mettre à l’honneur la fructueuse coopération dans les différents secteurs de la ville durable, notamment en matière de transport urbain, de distribution d’eau et d’électricité », souligne-t-on.

Les deux gouvernements ont aussi relevé la convergence des efforts respectifs dans le domaine migratoire, notamment dans le cadre du Pacte de Marrakech et du processus de Rabat. Ils ont réitéré, dans ce contexte, leur attachement commun à une mobilité dynamique permettant la circulation fluide et ordonnée des personnes, seule à même de renforcer la relation bilatérale, dans ses dimensions économiques, culturelles et humaines.

Ils se sont félicités de la qualité des échanges dans le cadre du Groupe mixte migratoire permanent institué lors de la dernière RHN et de ses différents sous-comités pour une gestion rationnelle et globale des flux migratoires entre la France et le Maroc.

Ils ont, dans ce sens, rappelé la contribution positive des communautés de citoyens de chaque Etat résidant dans le pays partenaire au renforcement des liens humains entre la France et le Maroc.

Après ses déclarations polémiques, Bruno Le Maire attendu au Maroc en janvier 2020

Les deux parties sont convenues, d’autre part, de renforcer leur coopération sécuritaire, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de la criminalité transnationale organisée sous toutes ses formes.

Sur un autre volet, le gouvernement français a salué « le cap fixé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans une dynamique d’ouverture, de progrès et de modernité, à travers la conception d’un modèle de développement adapté et rénové et la promotion d’une régionalisation avancée ».

Souhaitant pleine réussite à l’ambassadeur du Maroc en France dans sa mission au service de « cet objectif ambitieux », l’exécutif français a marqué « la disposition de la France à accompagner le Maroc dans la mise en œuvre de son modèle de développement, en poursuivant l’appui aux coopérations sectorielles ambitieuses et en accompagnant le développement du secteur privé ».

« Les deux pays ont enregistré avec satisfaction la

contribution positive de la France, comme pays partenaire, dans plusieurs jumelages financés par l'Union européenne, notamment dans les secteurs de la justice, du développement durable, de la santé, de l'énergie, de la communication et de l'audiovisuel », souligne le texte.

La 14ème Rencontre de Haut Niveau a été une opportunité utile pour les deux gouvernements de définir des priorités nouvelles dont la mise en œuvre permettra de renforcer la relation bilatérale.

« Au regard des nouveaux défis auxquels sont confrontés la France et le Maroc, les deux pays ont décidé de développer des coopérations renforcées dans cinq domaines stratégiques pour l'avenir de leur relation: La jeunesse, l'insertion professionnelle, la formation et l'emploi; Le développement économique et la compétitivité des territoires; La décentralisation et la mobilité ; le climat et l'environnement; la projection commune vers l'Afrique », souligne la Déclaration.

Source https://fr.le360.ma/politique/rencontre-de-haut-niveau-france-maroc-le-bilan-204989